

# RACCOMMODER UN VILLAGE

*En Afrique, récemment et aujourd'hui encore dans certains villages reculés, les conflits et certains problèmes familiaux se règlent à partir d'un palabre; celui-ci se tient sous un arbre ou un apatam. Voici celui qui vient de se vivre dans un petit village du Bourgou appelé Durubé.*

**S**abi est un paysan du nord Bénin, une région montagneuse où la terre arable est devenue rare. Le peu de terre qu'on y trouve a été exploitée depuis plusieurs années et est aujourd'hui épuisée; la démographie s'accroît de jour en jour. Il quitte donc son village et descend dans le Bourgou à la recherche d'une terre fertile pour cultiver et nourrir sa famille.

A Durubé, lui et les siens sont bien accueillis par la population. On lui donne un terrain pour construire son habitation et une vaste superficie de terre pour cultiver son champ. Sabi est un brave paysan, un grand travailleur. Il s'investit énormément pour mettre cette broussaille en valeur; il cultive du maïs, du manioc, de l'igname et il plante des arbres fruitiers. Vite, il est bien intégré et devient

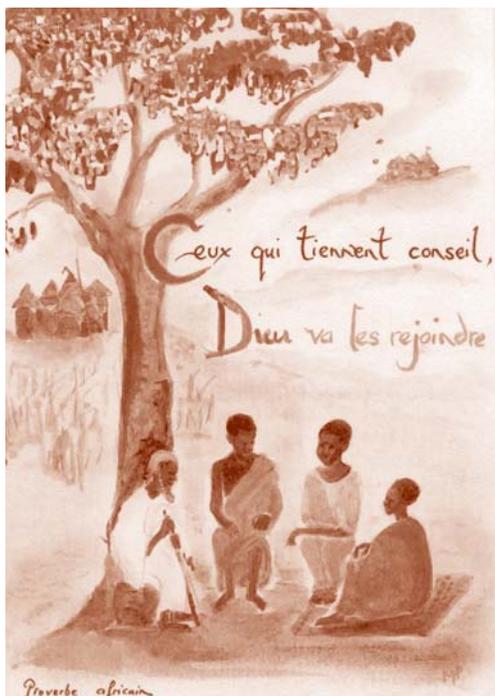


un homme de référence dans le milieu.

Mais sa réussite provoque la jalousie. On décide de lui retirer sa terre et même de le chasser du village. Sa vie et celle de sa famille deviennent difficiles. A son âge et avec toute la charge qu'il porte, il se voit incapable de repartir pour une seconde aventure.

## **Le temps ne compte plus pourvu que justice soit faite!**

Alors il prend son courage à deux mains et demande un palabre auprès du chef de village. Le rendez-vous est fixé un dimanche après-midi, jour favorable pour des rencontres. Les notables du village et toutes les personnes capables de suivre un palabre sont convoqués.



La réunion a eu lieu sous le *Tèngè-Saaro*, l'arbre à palabre. A l'ordre du jour il n'y avait que cet unique fait à discuter: le retrait de la propriété et le renvoi de Sabi. Le

palabre a duré plus de deux heures. Le temps ne compte pas pourvu que justice soit faite ! La parole est donnée à tous ceux qui voulaient parler. Dans le débat, heureusement, les avis divergent: lui retirer le terrain, lui proposer de l'acheter, le renvoyer du village, mettre la propriété au feu...

Sabi se dit: Si je perds cette propriété, c'est ma mort qui s'en suit. Je suis d'accord pour l'acheter, mais permettez moi de payer par tranche; c'est-à-dire chaque année un tiers du résultat de l'exploitation reviendra à celui qui m'avait concédé le terrain. Unanimement l'assemblée approuve cette proposition. Aujourd'hui, il est le vrai propriétaire du terrain.

C'est en dialoguant, en palabrant qu'on aboutit à la justice. Si chacun avait maintenu sa position, la justice ne se serait jamais faite. Un proverbe mossi dit ceci: *Si chacun tire de son côté, cela produira des morceaux dealebasse.*

**Frère Thomas BOÉNA**

Prieuré Saint Kisito  
Pama (Burkina-Faso)

La justice apparaît comme particulièrement importante dans le contexte actuel où la valeur de la personne, de sa dignité et de ses droits... est sérieusement menacée par la tendance diffuse de recourir exclusivement aux critères de l'utilité et de l'avoir. La justice aussi, sur la base de ces critères, est considérée de façon réductrice, alors qu'elle acquiert une signification plus pleine et plus authentique dans l'anthropologie chrétienne. De fait, la justice n'est pas une simple convention humaine, car ce qui est « juste » n'est pas originellement déterminé par la loi, mais par l'identité profonde de l'être humain.

La pleine vérité sur l'homme permet de dépasser la vision contractualiste de la justice, qui est une vision limitée, et d'ouvrir aussi à la justice l'horizon de la solidarité et de l'amour.

*La doctrine sociale de l'Église. Compendium n° 202*